



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

LA FORCE OPÉRATIONNELLE DU CANADA AU MALI

Rapport du Comité permanent de la Défense nationale

Stephen Fuhr, président

AVRIL 2019
42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

**LA FORCE OPÉRATIONNELLE DU CANADA
AU MALI**

**Rapport du Comité permanent
de la Défense nationale**

**Le président
Stephen Fuhr**

AVRIL 2019

42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

PRÉSIDENT

Stephen Fuhr

VICE-PRÉSIDENTS

James Bezan

Randall Garrison

MEMBRES

Julie Dzerowicz

Serge Cormier (secrétaire parlementaire – membre sans droit de vote)

Darren Fisher

Cheryl Gallant

Mark Gerretsen

Stéphane Lauzon (secrétaire parlementaire – membre sans droit de vote)

Richard Martel

Yves Robillard

Sven Spengemann

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Bryan May

Raj Saini

Gagan Sikand

GREFFIERS DU COMITÉ

Jean-Marie David

Elizabeth Kingston

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Martin Auger, analyste

Katherine Simonds, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

a l'honneur de présenter son

QUINZIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié La contribution du Canada aux efforts internationaux de maintien de la paix et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	1
LA FORCE OPÉRATIONNELLE DU CANADA AU MALI.....	3
La mission des Nations Unies au Mali	3
Force opérationnelle du Canada au Mali	4
La transition au détachement roumain et ses défis	5
Gérer la transition pour écourter l'interruption	8
Point de vue et recommandations du Comité.....	9
ANNEXE A SÉNÉGAL ET MALI VOYAGE DU 9 AU 16 FÉVRIER 2019	11
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	15
OPINION DISSIDENTE DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA.....	17

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada, conformément à l'annonce de mars 2018, respecte l'échéancier d'un an prenant fin le 31 juillet 2019 pour le retrait de l'opération PRESENCE..... 9

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada examine toutes les mesures qui pourraient accélérer la transition entre les détachements aériens du Canada et de la Roumanie à Gao, au Mali. Ce faisant, le gouvernement devrait privilégier les mesures atténuant les répercussions opérationnelles de la transition dans le théâtre des opérations. 9

Recommandation 3

Que, dans la mesure du possible, le gouvernement du Canada appuie la transition entre le détachement du Canada et celui de la Roumanie au Mali. 10

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada offre un appui logistique et de l'aide sous forme de transport aérien lourd au gouvernement de la Roumanie pour faciliter le déploiement du personnel et de l'équipement opérationnels au Mali et la transition entre les détachements..... 10

Recommandation 5

Que le gouvernement du Canada explique au Parlement, de manière détaillée, en quoi l'opération PRESENCE est dans l'intérêt national du Canada. 10



LA FORCE OPÉRATIONNELLE DU CANADA AU MALI

Du 9 au 16 février 2019, plusieurs membres du Comité permanent de la défense nationale de la Chambre des communes (le Comité) ont visité le Sénégal et le Mali, dans le cadre de son étude sur la contribution du Canada aux efforts internationaux de maintien de la paix. Les membres du Comité ont eu le privilège de rencontrer des membres des Forces armées canadiennes (FAC) déployés pour l'opération PRESENCE, la contribution du Canada à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (la MINUSMA). Les membres du Comité se sont entre autres rendus au détachement de transport aérien tactique et au Centre de soutien opérationnel des FAC à Dakar, au Sénégal, de même qu'au Camp Castor des Nations Unies à Gao, au Mali, où est déployé le contingent des FAC pour l'opération PRESENCE (Force opérationnelle au Mali). Les membres du Comité ont été à même de constater le professionnalisme et le travail exceptionnel des membres des FAC en appui à la MINUSMA, une des missions de paix les plus complexes et dangereuses des Nations Unies.

LA MISSION DES NATIONS UNIES AU MALI

La MINUSMA est la troisième mission en importance des 14 missions de maintien de la paix des Nations Unies déployées actuellement à l'échelle internationale¹. C'est aussi l'une des plus meurtrières, ayant fait — au 28 février 2019 — 195 décès depuis son établissement en avril 2013². La situation au Mali demeure précaire.

Selon le rapport de décembre 2018 du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation au Mali, « la situation en matière de sécurité est restée très préoccupante [...] et a été marquée par plusieurs attaques complexes perpétrées par des groupes

1 En juin 2018, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la Résolution 2423, qui établit les « tâches prioritaires » suivantes aux fins de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies (MINUSMA) : appuyer la mise en œuvre de réformes politiques et institutionnelles, et surtout appuyer les efforts visant à rétablir et étendre l'autorité de l'État et l'état de droit sur tout le territoire du Mali; appuyer la mise en œuvre des mesures de défense, de sécurité, de stabilisation, de réconciliation et de justice; protéger les civils; assurer la promotion et la protection des droits de l'homme; et offrir une aide humanitaire. Voir : Nations Unies [ONU], « Mali : le Conseil de sécurité renouvelle pour un an le mandat de la MINUSMA », 28 juin 2018. Voir aussi : Nations Unies [ONU], « [Maintien de la paix : Pays contributeurs en soldats et policiers](#) ».

2 ONU, « [Maintien de la paix : Nombre total de pertes en vies humaines depuis 1948](#) ».



extrémistes violents dans les régions du centre et du nord [du pays]³. Le rapport indique également que le « personnel des Nations Unies [continue] de faire face à des menaces liées aux conflits armés et à la criminalité, principalement dans les régions du centre et du nord, ainsi qu'à des menaces liées au terrorisme dans tout le pays⁴ ». De plus, vu la « dynamique des conflits locaux et l'expansion des activités des groupes armés extrémistes violents dans les régions du nord et du centre [...] il demeure dangereux pour le personnel des Nations Unies de se déplacer sur les routes⁵ ».

Au Mali, la violence des groupes armés est en hausse, et les attaques perpétrées contre le personnel et les infrastructures des Nations Unies demeurent une réalité. Par exemple, le nombre d'incidents liés à des engins explosifs improvisés est passé de 139 en 2016, à 217 en 2018⁶. Sachant que ces incidents peuvent s'avérer mortels, les Nations Unies comptent de plus en plus sur des moyens aériens pour les évacuations médicales (MEDEVAC), de même que pour le transport du personnel et des marchandises⁷. Le Canada est un des pays qui assurent des services spécialisés de MEDEVAC et de transport aérien pour la MINUSMA.

FORCE OPÉRATIONNELLE DU CANADA AU MALI

En mars 2018, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il s'engageait à déployer une force opérationnelle aérienne à la MINUSMA, dont le contingent aérien serait composé d'hélicoptères CH-147 Chinook et CH-146 Griffon. Les Chinook serviraient aux opérations MEDEVAC, et à d'autres opérations à l'appui de la MINUSMA. Le gouvernement du Canada a aussi fait savoir que la force opérationnelle, déployée pendant 12 mois, serait accompagnée par des membres des FAC pour lui offrir du soutien⁸.

Le 24 juin 2018, les premiers membres des FAC à être déployés pour l'opération PRESENCE ont quitté le Canada en direction du Mali. Les premiers hélicoptères Chinook

3 Conseil de sécurité de l'ONU, [Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali](#), 28 décembre 2018, p. 6.

4 *Ibid.*, p. 14.

5 *Ibid.*

6 Ministère de la Défense nationale [MDN], « Force opérationnelle — Mali : Présentation au Comité permanent de la défense nationale (NDDN) », document distribué aux membres du NDDN lors de leur visite à Gao, au Mali, le 14 février 2019.

7 Conseil de sécurité de l'ONU, [Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali](#), p. 12.

8 MDN, « [Le Canada annonce un deuxième engagement conjoint au Mali — La force opérationnelle aérienne sera envoyée à la mission des Nations Unies au Mali](#) », communiqué de presse, 19 mars 2018.

et Griffon sont arrivés à Gao, au Mali, le 15 juillet⁹. La force opérationnelle aérienne du Canada a pris le relais des détachements d'hélicoptères allemands et belges basés à Gao. Les opérations aériennes des hélicoptères allemands et belges ont officiellement pris fin le 30 juin 2018, soit environ un mois avant l'entrée en fonction du détachement aérien du Canada, et ont été retirés du Mali dans les jours qui ont suivi¹⁰.

La force opérationnelle du Canada au Mali a atteint sa capacité opérationnelle initiale le 1er août 2018, date à laquelle elle a pu commencer à mener des opérations aériennes. Elle a atteint sa pleine capacité opérationnelle le 15 août, et le 11 septembre, elle a effectué sa première évacuation médicale dans le cadre de la MINUSMA. La force opérationnelle compte quelque 250 membres des FAC, trois Chinook et cinq Griffon. Au 19 mars 2019, la force opérationnelle du Canada au Mali avait fait huit évacuations MEDEVAC, transporté plus de 344 000 livres de marchandises, et effectué plus de 2 300 heures de vol en soutien à la MINUSMA. De plus, l'avion de transport Hercules CC-130J de l'Aviation royale canadienne, basé au détachement de transport aérien tactique et au Centre de soutien opérationnel à Dakar, au Sénégal, a volé plus de 958 heures à l'appui de la MINUSMA, transportant quelque 2 100 passagers et environ 1,65 million de livres de cargaisons¹¹.

LA TRANSITION AU DÉTACHEMENT ROUMAIN ET SES DÉFIS

L'opération PRESENCE doit prendre fin le 31 juillet 2019¹². Un détachement roumain d'hélicoptères de transport va prendre la relève de la force opérationnelle du Canada au Mali; ce détachement ne devrait toutefois pas être pleinement opérationnel avant le 15 octobre 2019, au plus tôt¹³. Le Comité a entendu que la Roumanie ne sera pas prête avant cette date, notamment en raison de la formation de son personnel et de la modification de son équipement aux fins de la mission. En outre, puisque la Roumanie ne dispose pas d'une capacité de transport aérien stratégique, elle doit s'en remettre à

9 MDN, « [Opération PRESENCE — Mali](#) », 14 mars 2019.

10 Visite du NDDN à la Force opérationnelle au Mali, à Gao (Mali), 14 février 2019.

11 MDN, « Op. PRESENCE : Centre de soutien opérationnel intérimaire (CSOI) à Dakar » et « Opération PRESENCE : Capacité du détachement de transport aérien tactique », documents distribués aux membres du NDDN lors de leur visite au détachement de transport aérien tactique et au Centre de soutien opérationnel de Dakar, au Sénégal, 11 février 2019; MDN, « Force opérationnelle — Mali : Présentation au Comité permanent de la défense nationale (NDDN) », document distribué aux membres du NDDN lors de leur visite à Gao, au Mali, le 14 février 2019; MDN, « [Opération PRESENCE — Mali](#) »; et NDDN, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 28 février 2019.

12 MDN, « [Opération PRESENCE — Mali](#) ».

13 Affaires mondiales Canada, « [La Roumanie prendra la relève du Canada dans le cadre de la mission de maintien de la paix au Mali](#) », 31 janvier 2019.



d'autres moyens pour transporter le personnel et l'équipement jusqu'au théâtre des opérations¹⁴. La plupart des intervenants rencontrés par le Comité au Sénégal et au Mali ont qualifié d'exemplaire la contribution de la force opérationnelle du Canada au Mali, et salué le professionnalisme et la qualité du détachement aérien des FAC à Gao. Plusieurs se sont toutefois dits préoccupés par l'interruption des services de trois mois entre la fin de la mission canadienne le 31 juillet, et le début de la mission roumaine le 15 octobre.

Lorsque les membres du Comité ont visité le quartier général de la MINUSMA à Bamako, au Mali, des hauts dirigeants des Nations Unies ont fait mention de l'interruption des services entre le départ des Canadiens et l'arrivée des Roumains. Selon des hauts dirigeants de l'ONU, cette interruption est alarmante, car elle pourrait entraîner de graves problèmes « sur le terrain » si des membres du personnel des Nations Unies devaient être attaqués et blessés, sans accès à des services immédiats et adéquats d'évacuation médicale d'urgence.

Les représentants de la MINUSMA ont indiqué qu'entre le départ du détachement canadien et l'arrivée du détachement roumain, les Nations Unies prévoient d'assurer la continuité des services en recourant à des hélicoptères et à des équipages civils sous contrat — ce qu'on appelle la « flotte blanche » —, à un coût démesuré pour l'ONU, mais que cette solution n'est pas à la hauteur des hélicoptères militaires tels que les Chinook et les Griffon du Canada. En effet, les hélicoptères et équipages militaires peuvent voler de nuit et, puisqu'ils sont armés et qu'ils utilisent des technologies et des équipements plus sophistiqués, ils peuvent intervenir dans des contextes plus risqués et dangereux que leurs homologues civils; les équipages civils n'ont pas la même tolérance au risque que le personnel militaire. Les représentants de la MINUSMA ont maintes fois louangé la grande utilité et la sophistication des appareils Chinook et Griffon du Canada, insistant sur le fait qu'ils permettent d'accomplir des tâches impossibles pour les hélicoptères civils. Ils ont par ailleurs reconnu la formation exhaustive et le grand professionnalisme des membres des FAC, de même que la grande valeur de leur participation à la MINUSMA¹⁵.

Le Comité a appris que les Nations Unies allaient probablement restreindre leurs activités au Mali pendant la période d'attente entre le départ du Canada et l'arrivée de la Roumanie, et ce, dans le but de réduire les risques pour le personnel de l'ONU. Le Comité a entendu qu'en l'absence d'une capacité aéromédicale, les troupes de l'ONU sur le terrain devraient réduire considérablement leur périmètre de patrouille, de même

14 Visite du NDDN à Bamako, au Mali, 13 février 2019; et visite du NDDN à Dakar, au Sénégal, 15 février 2019.

15 Visite du NDDN au quartier général de la MINUSMA à Bamako, au Mali, 12 février 2019.

que les services qu'ils fournissent aux collectivités. Un haut dirigeant de l'ONU a déclaré que ce serait grandement apprécié si le Canada pouvait prolonger sa mission le plus longtemps possible afin d'écourter la période d'attente¹⁶.

Cependant, au moment de son annonce, le gouvernement du Canada avait été clair : la mission de la Force opérationnelle du Canada au Mali serait d'une durée de 12 mois. Les cadres militaires canadiens ont d'ailleurs insisté sur l'importance de rapatrier les hélicoptères Chinook et Griffon et leurs équipages en juillet 2019, afin d'éviter une interruption des services au pays. Les membres du Comité ont appris que la mission ralentissait la formation des équipages des Chinook au Canada, puisque les pilotes en mission au Mali sont aussi instructeurs. Les membres du Comité ont également appris que les hélicoptères devront être rapatriés pour un entretien et une mise à niveau logicielle¹⁷. De plus, prolonger la mission affecterait davantage les fonctions de mises sur pied de forces et d'emploi des forces¹⁸. Prolonger la mission du Canada au Mali pourrait s'avérer aussi problématique à d'autres égards. Par exemple, les mois d'été au Mali sont extrêmement chauds et humides, ce qui met à rude épreuve le personnel et l'équipement. Le Comité a aussi entendu que la saison des pluies ralentit généralement les opérations. Avec l'humidité, la température frôle souvent les 50 degrés Celsius, et les conditions météorologiques extrêmes et imprévisibles — pluies torrentielles et tempêtes de sable — compliquent grandement les conditions de vol¹⁹.

Cela dit, puisque l'espace manque au Camp Castor, à Gao, pour accueillir simultanément les détachements du Canada et de la Roumanie, il faut prévoir un court laps de temps entre les deux missions; elles ne peuvent pas se chevaucher. On a informé les membres du Comité que pour des raisons logistiques, il était nécessaire de prévoir une interruption de plusieurs semaines. Les cadres militaires canadiens ont noté qu'à l'été 2018, il y avait eu une période de transition d'environ un mois entre la mission allemande/belge et la mission canadienne; les Nations Unies avaient alors eu recours à des hélicoptères civils. La même interruption est nécessaire pour assurer la transition entre le détachement du Canada et celui de la Roumanie²⁰.

Les responsables militaires canadiens ont ajouté qu'entre le 31 juillet et le 15 octobre 2019, les Nations Unies pourraient utiliser des hélicoptères civils sous contrat

16 *Ibid.*

17 Visite du NDDN à Bamako, au Mali, 13 février 2019.

18 NDDN, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 28 février 2019.

19 Visite du NDDN à Bamako, au Mali, 13 février 2019; et visite du NDDN à la Force opérationnelle au Mali, à Gao (Mali), 14 février 2019.

20 Visite du NDDN à la Force opérationnelle au Mali, à Gao (Mali), 14 février 2019.



pour les opérations MEDEVAC à partir de Tombouctou, au Mali. Les appareils civils pourraient être escortés par des hélicoptères armés MD-500 du contingent aérien d'El Salvador, basé à Gao. Toutefois, parce que les hélicoptères civils ne pourraient pas procéder à une évacuation médicale d'urgence sous les tirs ennemis, les Nations Unies réduiraient vraisemblablement leurs activités pendant la période de transition entre les missions canadienne et roumaine, de façon à réduire les risques alors que les capacités aéromédicales militaires sont restreintes²¹.

GÉRER LA TRANSITION POUR ÉCOURTER L'INTERRUPTION

Bien que la logistique impose une interruption de plusieurs semaines entre les missions canadienne et roumaine au Mali, le Canada pourrait prendre certaines mesures afin de compenser l'absence de capacités entre le 31 juillet et le 15 octobre 2019, et de faciliter — et peut-être accélérer — la transition.

Le 15 février 2019, les membres du Comité se sont entretenus avec un représentant de la Roumanie à Dakar, au Sénégal. Ils ont discuté des mesures que le Canada pourrait prendre pour assister la Roumanie. Le Comité a entendu que la Roumanie était ouverte aux conseils, à l'aide et aux suggestions du Canada pour faciliter la transition et abrégier la période d'interruption entre les deux missions. Le représentant de la Roumanie n'avait pas de propositions à faire dans l'immédiat à cet effet, mais cette personne a indiqué que la question avait fait l'objet de discussions et que le gouvernement roumain allait soumettre au Canada des renseignements précis et des suggestions en ce sens²².

Bien que le Canada prévoie officiellement de cesser ses opérations aériennes au Mali le 31 juillet 2019, le rapatriement de l'équipement et du personnel des FAC ne se fera que cinq ou six semaines plus tard. Donc, les ressources canadiennes restantes à Gao pourraient servir à écourter l'interruption de service entre les missions et à prêter main-forte à la Roumanie pendant la transition. Même si la Roumanie doit entamer ses opérations aériennes le 15 octobre, son personnel et son matériel doivent arriver au théâtre des opérations à l'été 2019, et les ressources canadiennes à Gao pourraient être mises à contribution²³.

Lors de son passage au Sénégal et au Mali, le Comité a entendu que le Canada pourrait simplifier le transfert de la garde et veiller à ce que le détachement aérien de la

21 *Ibid.*

22 Visite du NDDN à Dakar, au Sénégal, 15 février 2019.

23 Visite du NDDN à Bamako, au Mali, 13 février 2019; et visite du NDDN à la Force opérationnelle au Mali, à Gao (Mali), 14 février 2019.

Roumanie soit pleinement opérationnel d'ici le 15 octobre 2019. Les membres des FAC ont de l'expérience « sur le terrain » et pourraient transmettre leurs connaissances aux Roumains. Il a également été question des lourds processus administratifs dont doivent s'acquitter les pays qui envoient des troupes auprès de l'ONU, et que, vu son expérience, le Canada pourrait aider la Roumanie à accélérer les choses. Le Comité a également entendu que les FAC pourraient aussi utiliser leurs ressources pour aider la Roumanie à transporter une partie de son personnel et de son matériel au Mali. On a par ailleurs fait valoir que contrairement au Canada, la Roumanie n'a pas de capacité de transport aérien stratégique. Le Canada pourrait ainsi soutenir la Roumanie en l'aidant à transporter le personnel et l'équipement à Gao, grâce à l'aéronef de transport stratégique CC-177 Globemaster et à l'aéronef de transport tactique CC-130J Hercules, de l'Aviation royale canadienne. Le Centre de soutien opérationnel des FAC, à Dakar, pourrait être utilisé à cette fin²⁴.

POINT DE VUE ET RECOMMANDATIONS DU COMITÉ

Comme les membres du Comité l'ont entendu à Ottawa et lors de leur passage au Sénégal et au Mali, plusieurs options s'offrent au Canada pour faciliter et accélérer la transition. Le Canada et la Roumanie sont des alliés au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et entretiennent de solides liens militaires depuis de nombreuses années. La coopération militaire entre les deux pays ne date effectivement pas d'hier.

À la lumière de ce que les membres du Comité ont appris lors de leur passage au Sénégal et au Mali, le Comité recommande :

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada, conformément à l'annonce de mars 2018, respecte l'échéancier d'un an prenant fin le 31 juillet 2019 pour le retrait de l'opération PRESENCE.

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada examine toutes les mesures qui pourraient accélérer la transition entre les détachements aériens du Canada et de la Roumanie à Gao, au Mali. Ce faisant, le gouvernement devrait privilégier les mesures atténuant les répercussions opérationnelles de la transition dans le théâtre des opérations.

24 Visite du NDDN à Bamako, au Mali, 13 février 2019; Visite du NDDN à Dakar, au Sénégal, 15 février 2019.



Recommandation 3

Que, dans la mesure du possible, le gouvernement du Canada appuie la transition entre le détachement du Canada et celui de la Roumanie au Mali.

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada offre un appui logistique et de l'aide sous forme de transport aérien lourd au gouvernement de la Roumanie pour faciliter le déploiement du personnel et de l'équipement opérationnels au Mali et la transition entre les détachements.

Recommandation 5

Que le gouvernement du Canada explique au Parlement, de manière détaillée, en quoi l'opération PRESENCE est dans l'intérêt national du Canada.

ANNEXE A

SÉNÉGAL ET MALI

VOYAGE DU 9 AU 16 FÉVRIER 2019

Ambassade du Canada au Sénégal

Lise Filiatrault, ambassadrice

Instituts de réflexion

Lori Anne Theroux Benoni, directrice régionale, Afrique de l'Ouest, Institut d'études de sécurité

Colonel Babacar Diouf, responsable de recherche, Centre des hautes études de défense et sécurité (CHEDS)

Ibrahim Yahaya, analyste, International Crisis Group (ICG)

Assemblée nationale du Sénégal

Alioune Badara Diouf, député, président, Commission Défense et Sécurité, Assemblée nationale du Sénégal

Ambassadeurs

Ibrahim Thiaw, conseiller spécial auprès du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahel

Irène Mingasson, ambassadrice de l'Union européenne au Sénégal

Theo Peters, ambassadeur des Pays-Bas au Sénégal

Elena Stefoi, ambassadrice de la Roumanie au Sénégal

Stephan Röken, ambassadeur de l'Allemagne au Sénégal

Forces armées sénégalaises

Vice-amiral Cissoko, sous-chef d'état-major général des armées

Colonel Philippe Diap, sous-chef d'état-major, Opérations

Capitaine de frégate Ibrahima Sow, chef de la division COOP

Colonel Sene, chef d'état-major de l'armée de l'air

Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

Jerôme Mellon, conseiller politique

Ambassade du Canada au Mali

Louis Verret, ambassadeur

Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU (MINUSMA)

Mahamet Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général (RSSG) et Chef de la MINUSMA

Mbaranga Gasarabwe, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (RSASG), Affaires humanitaires et coordonnateur résident de l'ONU, coordonnateur des affaires humanitaires et représentant résident du PNUD

Issoufou Yacouba, commissaire de police

Major-général Amadou Kane, commandant adjoint de la Force opérationnelle

Michael Kitivi, directeur, soutien de la mission

Nelly Ahouilhoua, sous-chef d'état-major

Bruno Mpondo-Epo, directeur, affaires politiques

Représentants du ministère de la Cohésion sociale, de la Paix et de Réconciliation

Lassine Bouaré, ministre de la Cohésion sociale, de la Paix et de la Réconciliation

Attaher Ag Iknane, secrétaire général du ministère de la Cohésion sociale, de la Paix et de la Réconciliation

École de maintien de la paix Alioune-Blondin-Bèye

Colonel Joseph Calvez, directeur des études

Lieutenant-colonel Aliou Bagayokom, directeur de l'instruction

Hadja T Samake, instructeur

Lieutenant-colonel Toni Wietek, directeur des cours

Lieutenant-colonel Sidi Fofona, directeur adjoint des études

Assemblée nationale du Mali

Issaka Sidibe, président de l'Assemblée nationale

Initiative Femmes, paix et sécurité

Fatoumata Chabane, agent des programmes, Institut malien pour l'action et la recherche en faveur de la paix

Vianney Bisimwa, directeur, Pays, recherche d'un terrain d'entente

Abdoulaye Doucoure, coordonnateur, Avocats Sans Frontières Canada

Lindora Howard-Diawara, gestionnaire de programme, Mercy Corps

Paul Reglinski, directeur adjoint, Pays, Mercy Corps

Carter Center, observateur indépendant de la mise en œuvre de l'Accord sur la paix et la réconciliation au Mali

Jean Ntole Kazadi, conseiller spécial adjoint

Claudio Ferrante, analyste

Laurence Barros, coordonnateur

Force opérationnelle au Mali, à Gao

Colonel Travis Morehen, commandant de la Force opérationnelle

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents ([réunions n^{os} 132 et 133](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
Stephen Fuhr

Rapport dissident du NPD au sujet du rapport provisoire du NDDN sur la force opérationnelle du Canada au Mali

Le NPD exprime son désaccord avec le rapport du Comité de la défense nationale sur la transition de la force opérationnelle du Canada au Mali. Le rapport provisoire ne reconnaît pas le danger que représente le départ prématuré des Forces canadiennes pour les opérations des Nations Unies au Mali et ne tient pas non plus compte de la nature essentielle de la mission des Nations Unies au Mali pour la stabilité de l’Afrique occidentale. Les néo-démocrates appuient fortement la contribution du Canada à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et le contingent des Forces armées canadiennes pour l’opération PRESENCE (Force opérationnelle au Mali). Lors de la visite du Comité de la défense nationale au Mali en février, tous les intervenants rencontrés ont couvert d’éloges le soutien apporté par le Canada à la mission et le haut niveau d’expertise de nos Forces canadiennes. De plus, on a répété à maintes reprises au Comité que l’aide MEDEVAC fournie par le Canada dans le cadre de la mission est essentielle aux opérations des Nations Unies au Mali.

Il est important que les Canadiens sachent exactement ce qu’accomplit la MINUSMA au Mali. Cette force des Nations Unies est responsable de la protection des écoles, des hôpitaux, des lignes de transport et de la prestation de l’aide humanitaire, y compris la livraison de denrées aux civils dans un pays où le quart de la population dépend directement de l’aide alimentaire internationale. Si ce n’était de l’appui offert par la MINUSMA au processus de paix, le Mali deviendrait un État en déroute et un terrain pour les terroristes. Cet important travail ne peut être effectué sans les services d’évacuation médicale aériens (MEDEVAC) fournis par le Canada dans le cadre de l’opération PRESENCE. Le Canada a déployé au Mali trois hélicoptères Chinook et cinq hélicoptères Griffon, d’un hélicoptère de transport Hercules CC-130J et 250 membres des Forces armées.

La Roumanie a pour mandat de prendre la relève du Canada après le 31 juillet 2019, date de fin de la mission canadienne. Toutefois, la Roumanie a clairement indiqué que, compte tenu de la date à laquelle la demande a été présentée, elle ne pourra pas être opérationnelle avant le 15 octobre 2019, au plus tôt, et ce, pour des raisons de formation, de préparation des équipements nécessaires et de localisation des capacités nécessaires pour transporter leurs forces sur le terrain. L’interruption des services MEDEVAC entre la date à laquelle le Canada cessera ses opérations et se retirera du Mali, et la date la plus généreuse à laquelle la Roumanie sera prête, soit le 15 octobre, est considérable et obligera la MINUSMA à limiter ses opérations. Cette interruption mettra en péril la prestation de l’aide

humanitaire et le processus de paix. Les Nations Unies pourraient être en mesure de combler une partie de cette lacune en faisant appel à des contractants privés, mais force est de reconnaître que cette « flotte blanche » n'a aucune capacité militaire et ne peut opérer dans des zones de conflit actif ou durant la nuit. Une interruption importante des services MEDEVAC dépassant la période de transition normale d'un mois restreindrait probablement les activités de stabilisation et de protection de la MINUSMA au Mali.

Les néo-démocrates sont encore déçus que le gouvernement du Canada n'ait pris qu'un engagement à court terme de 12 mois envers le Mali et qu'il ait imposé une date de sortie ferme, soit le 31 juillet 2019. Le gouvernement estime que sa nouvelle politique « d'engagements conjoints » exige à la fois des engagements à court terme et des dates de sortie fermes, mais ce n'est pas le cas. Les néo-démocrates appuient la demande formulée dans le rapport provisoire voulant que le Canada fasse tout en son pouvoir pour aider la Roumanie, alliée de l'OTAN avec laquelle nous avons travaillé étroitement dans le cadre d'autres missions, à devenir opérationnelle aussi rapidement que possible et à réduire au maximum l'écart de capacités. Cela devrait inclure le transport de l'équipement roumain sur le terrain dans les plus brefs délais et, possiblement, le prêt de certaines ressources canadiennes sur le terrain jusqu'à ce que la Roumanie devienne complètement opérationnelle.

Lorsque les libéraux sont arrivés au pouvoir en 2015, le gouvernement a déclaré que le Canada était de retour et qu'il était prêt à jouer dans la cour des grands. Au cours des années qui ont suivi, ces paroles ne se sont guère concrétisées. Nos partenaires mondiaux nous observent et ils s'attendent à ce que le Canada respecte sa promesse d'une plus grande participation aux opérations de paix des Nations Unies. Le niveau d'expertise des Forces canadiennes au Mali a fait une véritable différence, tant sur le plan technique grâce à l'équipement que sur le plan personnel avec nos militaires hautement qualifiés et compétents, et nous avons démontré que les femmes peuvent jouer un rôle clé dans les opérations de soutien de la paix. Le rôle joué par les Forces canadiennes a été vital pour les opérations de la MINUSMA, qui est elle-même une mission d'une importance capitale pour la préservation de la stabilité régionale en Afrique occidentale. Le monde ne peut pas se permettre de laisser le Mali devenir un État en déroute. Cela provoquerait une énorme crise humanitaire, une augmentation du trafic d'armes à feu, de drogues et de personnes dans la région, et lancerait un autre mouvement de migration vers les pays développés. Le Canada possède les connaissances et l'expertise nécessaires pour aider à prévenir cette catastrophe, et les néo-démocrates continuent d'exhorter le gouvernement du Canada à ne pas abandonner trop hâtivement notre rôle au Mali.

Les néo-démocrates croient que les recommandations suivantes auraient dû figurer dans le rapport provisoire :

- 1) Que le gouvernement du Canada reconnaisse les graves répercussions qu'aurait la déroute du Mali sur les mesures d'aide humanitaire en cours, les opérations de lutte contre le trafic de drogues et d'armes et la traite de personnes à l'échelle du Sahel, et sur les mouvements de réfugiés à venir.
- 2) Que le gouvernement du Canada reconnaisse le rôle important que joue la MINUSMA dans la stabilisation du Mali et de la région.
- 3) Que le gouvernement du Canada, compte tenu des engagements de longue date du Canada envers l'aide au développement ainsi que des liens économiques entre le Canada et le Mali, s'engage de nouveau à accorder son soutien au Mali.
- 4) Que le gouvernement du Canada prolonge sa mission d'appui à la MINUSMA jusqu'au 15 octobre 2019. Cette mesure est nécessaire pour éviter une longue interruption des services d'évacuation médicale, étant donné que ces services offerts par le Canada ne pourront être remplacés avant le 15 octobre.
- 5) Que le gouvernement du Canada adopte rapidement un ensemble de mesures de soutien à la stabilisation du Mali qui seront offertes immédiatement après la conclusion de la mission militaire canadienne, de manière à démontrer l'appui continu du Canada à l'égard de la MINUSMA, et que cet ensemble comprenne des mesures supplémentaires visant à accélérer l'arrivée de la contribution promise par le Canada à la mission de formation des policiers au Mali ainsi qu'un soutien supplémentaire au processus de paix au Mali, plus particulièrement le programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration.
- 6) Que le gouvernement du Canada offre une aide militaire bilatérale supplémentaire aux pays du G5 Sahel, en se fondant sur le modèle éprouvé du projet Naberius du Canada au Niger afin d'accroître leur capacité à assurer leur propre sécurité.
- 7) Que le gouvernement du Canada rehausse son engagement à l'égard des programmes visant les femmes, la paix et la sécurité, car il a été démontré que le taux de succès des opérations de paix est plus élevé lorsque des femmes jouent un rôle actif dans celles-ci et que de telles opérations permettent

d'établir de meilleures relations avec les collectivités locales que celles qui sont dirigées en grande proportion par des hommes.